

Rejoignez-nous !

Adhérez à la Fédération nationale des SCoT



Qui sommes-nous ?

Créée en 2010, la Fédération Nationale des SCoT est l'association d'élus représentant les structures porteuses de SCoT. Elle est un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens, un centre de ressources et de réseaux, un interlocuteur porte-parole des SCoT auprès de l'État et des divers partenaires concernés, un lieu de réflexion, de prospective et de proposition dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'urbanisme.

328

Adhérents en 2022

73%

des SCoT adhèrent à la Fédération

Nos services



Le centre de ressources

Notre base de données, donnant une vision de l'action des SCoT au niveau national, par thématique, par territoire, par type de structure.



Nos productions

Notre productions et documentations (Études, notes thématiques).



Les journées/webinaires de formation gratuits

Vous accédez gratuitement aux journées de formation et webinaires organisés avec le CNFPT.

RNS

Les Rencontres nationales des SCoT

Vous bénéficiez d'un tarif préférentiel pour les Rencontres et avez accès aux pré-rencontres organisées la veille, réservées à nos adhérents.



La « veille » parlementaire

Nous portons la voix des SCoT auprès de l'État et assurons pour nos adhérents la veille parlementaire et le décryptage de nouvelles dispositions.

Dernières publications



Cotisation 2022 - Partenaires associés

Région, Département, agence d'Urbanisme, acteur privé :

4000 €

PETR, Pays, Pôle métropolitain qui ne portent pas de SCoT :

1000 €

Intercommunalité dont la structure porteuse de SCoT est adhérent :

500 €